

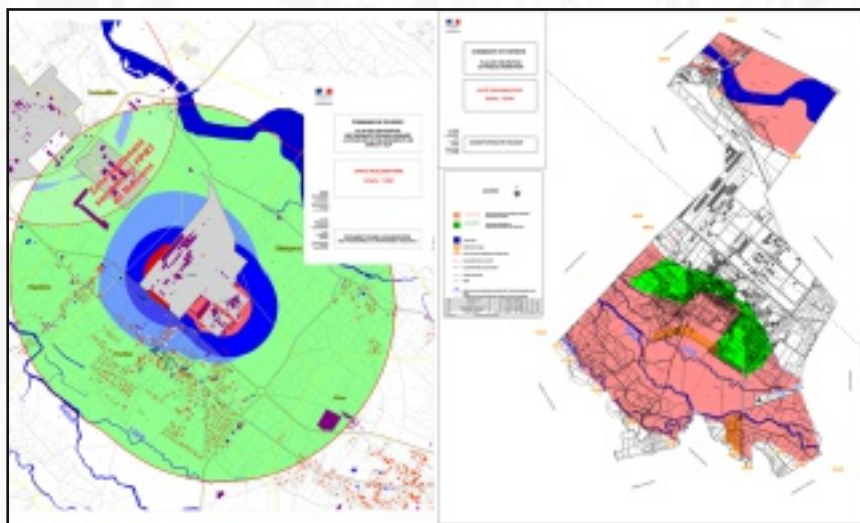
# PARDIES



## Bulletin Municipal 2015



## 6 Plans de prévention



## 14 Travaux



## 17 Les associations



2	Sommaire
3	Le mot du maire
4	C.C.A.S.
5	Voeux 2015
6	P.P.R.T.
8	P.P.R.I.
10	Un peu d'histoire
12	Cadre de vie Réfection parcours sportif Régénération du bois de camous Internet haut débit Pardies 2.0
14	Travaux Lacampagnette Pôle médical Permis d'aménager
17	Les associations Atelier couvertures Cimaises et chevalets Les petits Loups de Pardies Foyer des jeunes Massage Bébé Famille Ecole Club de l'amitié Comité des fêtes Pardies Olympique Pelotari club Pardisien Billard club Pardisien
24	Calendrier des animations
24	Harmonisation de la collecte des déchets
24	Démographie

---

**Responsable de la publication :**  
Daniel BIROU

**Crédit photos :**  
Mairie de Pardies - CCL  
Associations Pardisiennes

**Création :**  
Secrétariat mairie -  
Commission communication

**Impression :**  
Imprimerie Moderne (Lons)  
05 59 132 132

**N**OUS sortons d'une année particulière avec un renouvellement démocratique d'importance pour notre commune et notre intercommunalité.

Avec tous mes collègues élus, nous mettons tout en oeuvre pour honorer votre confiance. Après un an d'exercice, la nouvelle équipe a déjà fait des choix indicatifs d'orientations.

L'année 2014, intense en procédures de concertations avec les services de l'État, nous a permis de déterminer l'organisation spatiale du territoire de notre commune pour les vingt prochaines années.

Ainsi, notre Plan Local d'Urbanisme devrait être opérationnel avant la fin du premier semestre; la communauté des Communes aura alors en charge l'instruction des permis de construire.

Plusieurs projets, contribuant au renouveau et à l'embellissement de notre commune, vont par ailleurs être entrepris dans le cadre du projet d'aménagement défini par le Conseil Municipal. Les travaux d'investissement et d'entretien courant seront notamment poursuivis durant cette année 2015.

En outre, la plate forme de Célanèse, tombée en désuétude depuis 2009, va être requalifiée; ce site industriel pourra accueillir de nouveaux acteurs; plusieurs pistes de réflexions sont à l'étude.

Vous l'avez certainement appris : la direction de la Poste a décidé de la fermeture du bureau de Pardies; cependant le Conseil Municipal a souhaité conserver ce service public, indispensable en milieu rural pour le maintien de la cohésion sociale.

Ainsi une convention tripartite a été signée entre l'État, la Direction de la Poste et la Commune. elle a pour but de fixer les modalités d'engagements de chacun.

C'est un agent de la collectivité qui assurera cette mission administrative.

Enfin, le Pôle Médical est aujourd'hui achevé; les différents partenaires en ont pris possession le 1er mars; des services de proximité appréciables pour nos concitoyens.

Cette année 2015 devrait sans aucun doute amorcer notre capacité à se projeter vers l'avenir.

René LACABE





Le dimanche 11 janvier, la commune invitait ses aînés de 64 ans et plus au traditionnel repas de fin d'année. Dès midi, les festivités ont débuté par l'apéritif et les abondantes mises en bouche. Ces moments festifs sont souvent l'occasion, pour certaines personnes isolées ou sortant peu, de se retrouver en toute convivialité. Pour d'autres, c'est tout simplement un élan altruiste, qui permet « harmonie et bien-être à Pardies ». En préambule de son discours de présentation de vœux pour 2015, monsieur le Maire, René LACABE, a demandé, une minute de silence marquant symboliquement l'importance de l'unité nationale en ces moments difficiles. L'initiative fut appréciée.

Puis, vint le moment de ravir nos papilles. Durant tout le repas, on a pu observer une activité volontairement retenue des animateurs.



Ce n'est qu'à la fin de ce dernier que le spectacle a jailli, comme par ... magie. L'humour, l'ambiance, les voix, la trompette, la clarinette, les saxophones, le beau, la justesse, voici les ingrédients de ce spectacle ovationné par l'assemblée.

Certains n'ont pas hésité à danser jusqu'à la clôture. En fin d'après-midi, ce n'est qu'à regret que le joyeux groupe et les convives se séparaient, conscients d'avoir passé un agréable moment.

Tous les élus, et les membres du CCAS, sont très heureux d'avoir partagé ce repas offert en signe de remerciements, de respect, mais aussi d'amitié.

---

Le voyage traditionnel s'est orienté sur TOULOUSE.

Le 3 septembre 2014, après une pause casse-croûte, nous avons poursuivi le trajet jusqu'au bord de la GARONNE à TOULOUSE. Nous avons embarqué sur une péniche, pour une ballade sur le Canal du Midi. Passage d'écluse et longue ballade nous ont permis de visiter certains monuments de la ville rose.



# Vœux 2015

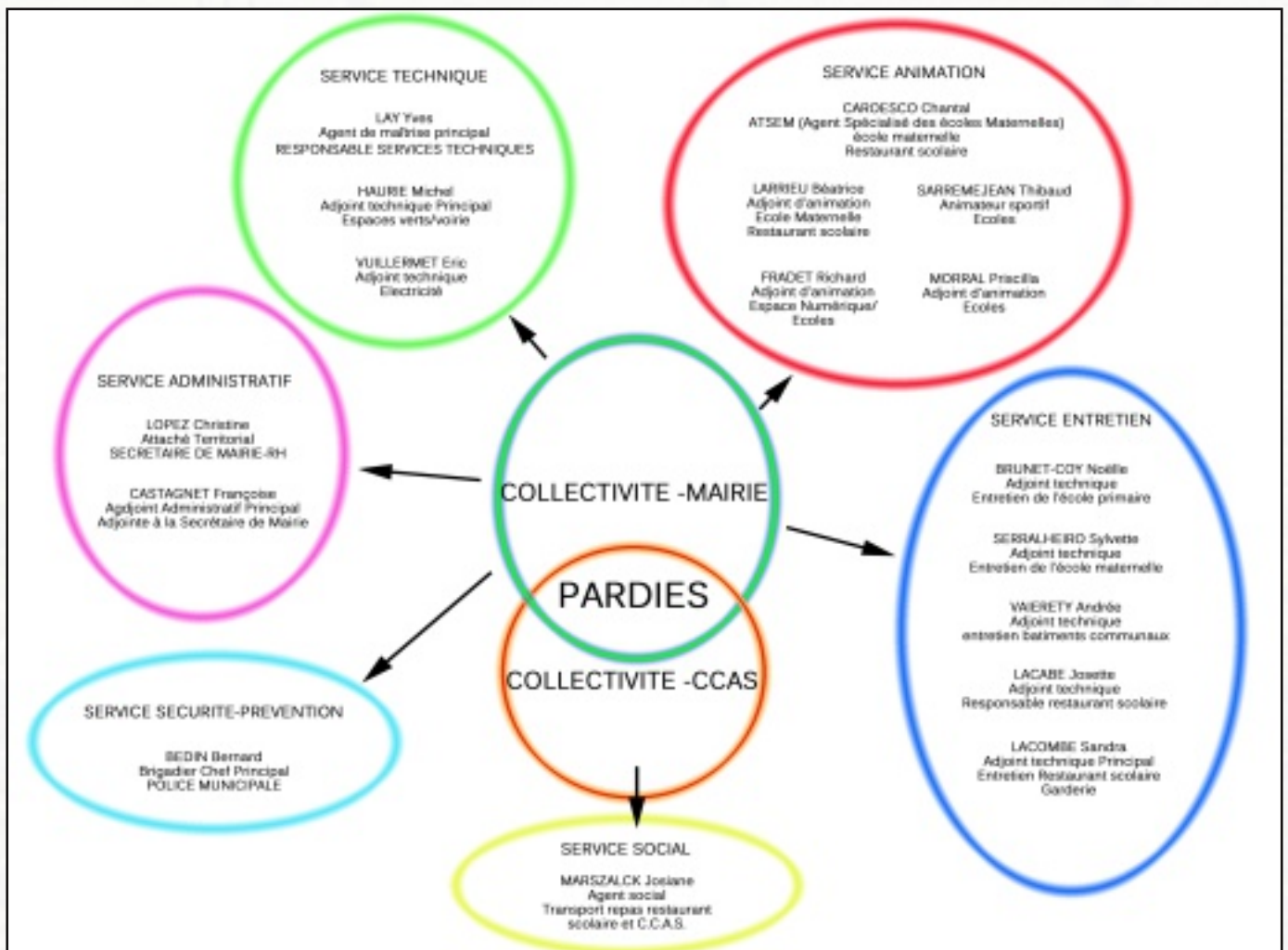
Le 23 janvier 2015, le conseil municipal de Pardies avait convié les associations, les entrepreneurs et les commerçants du village à la traditionnelle rencontre des vœux. Après avoir écouté le discours de M. le maire relatant les dossiers traités pendant l'année 2014, venait l'instant des remises de prix aux sportifs qui se sont distingués dans leur discipline.

Cette année le Pelotari Club de Pardies était à l'honneur avec les spécialités grosse pala place libre et paleta trinquet. Les équipes Magnet/Dubernet dans la catégorie séniors nationale 2 et Hirriberry/Trey dans la catégorie cadet recevaient les récompenses pour leurs titres de champion de France.

M. le maire terminait son allocution en présentant des vœux de santé, de réussite et d'optimisme à toute l'assemblée et invitait tous les présents à se réunir autour de la table pour apprécier le verre de l'amitié et participer à ce moment de convivialité.



Le 9 janvier 2015, M. le maire présentait les vœux au personnel communal. Voici sous forme d'organigramme l'organisation des services et les membres du personnel.





# P.P.R.T.

Par arrêté préfectoral du 2 décembre 2014, Mr le préfet a décidé de mettre à l'enquête publique l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques concernant notre commune. À l'expiration du délai d'enquête soit le 30 janvier 2015 et après avoir réceptionné tous les documents nécessaires à la composition de son rapport, le commissaire enquêteur remettra le dossier et le procès verbal de synthèse au préfet. Ce dernier prendra connaissance des conclusions de l'enquête et arrêtera le P.P.R.T. de Pardies par arrêté préfectoral conformément aux articles L 515-15 et suivant du code de l'environnement.

Nous vous informons sur le dernier bulletin municipal diffusé de la préparation d'une convention tripartite pour faire déboucher notre P.P.R.T. et prendre les mesures de sécurité nécessaires pour éviter les zones de délaissement qui avaient été envisagées par les études de danger menées par YARA sous le contrôle de la DREAL. Le 29 juillet 2014, en préfecture de Pau, la convention de financement était signée par :

- la société YARA
- la C.C.L.O. et le conseil général
- l'état

en présence d'élus de Pardies.

Les travaux de mise en sécurité des installations ont été évalués à 1 400 000 €. Nous ne rentrerons pas dans le détail de ces importants travaux qui concernent essentiellement la construction d'une enceinte autour des unités Nitriques et ANC, la modification du procédé et l'installation d'équipements supplémentaires de sécurité pour palier à la limitation des accès et au confinement généré. Ces mesures de sécurisation des installations industrielles permettront une avancée significative sur les possibilités d'urbanisation de notre village.

La carte réglementaire que nous vous présentons a été validée par les services de l'état et vous permettra d'évaluer le chemin parcouru depuis l'ouverture du PPRT. Le zonage réglementaire s'appuie sur les principes suivants :

- la maîtrise de l'aménagement et l'occupation du sol en interdisant ou en limitant les constructions dans les zones de dangers les plus forts.
- La réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens en adaptant les projets de construction selon le ou les phénomènes à l'origine du risque et de leurs intensités.

Après signature de l'arrêté préfectoral, le P.P.R.T. permettra d'agir sur l'urbanisation existante et future par :

- des dispositions sur le bâti
- des mesures sur le foncier
- des prescriptions sur les usages

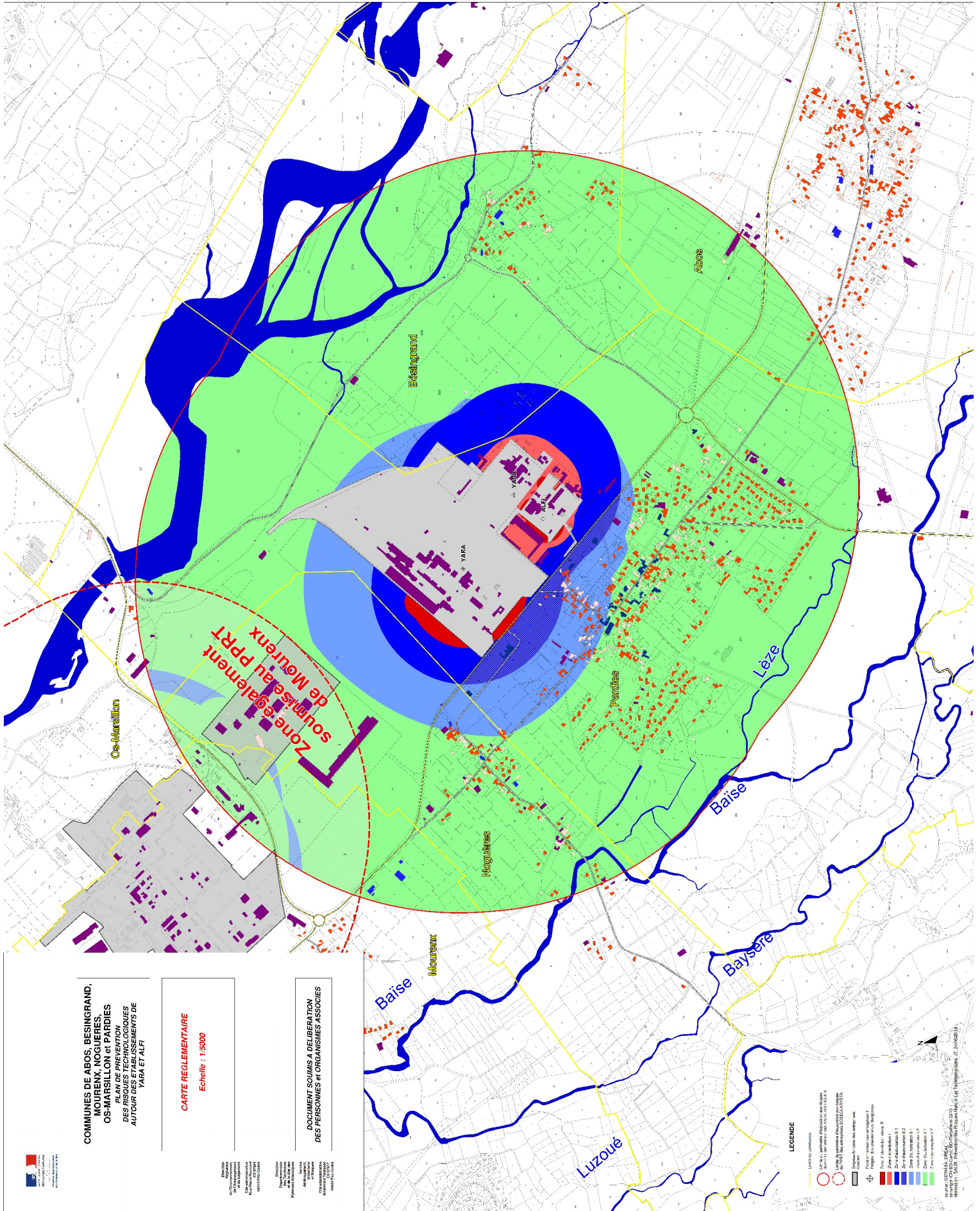
et soustraira de l'urbanisation des zones naturelles, forestières ou agricoles.

Toutes les dispositions, recommandations et prescriptions sont déclinées dans un document reprenant toutes les zones décrites sur la carte réglementaire. Ce règlement sera disponible et consultable en mairie.

Dans l'attente d'une finalisation imminente de ce dossier, les élus travaillent sur des aménagements futurs sur notre commune.









# P.P.R.I.

Conformément à l'article R 562-8 du code de l'environnement, le projet de plan de prévention des risques inondations (PPRI) de la commune de Pardies a été soumis, par le préfet, à une enquête publique qui s'est déroulée du 10 juin 2014 au 11 juillet 2014.

Au vu des différents éléments constituant le rapport de fin d'enquête (observations recueillies, constatations ...) le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sans réserve. Les conclusions motivées du commissaire enquêteur ont été transmises au préfet en date du 7 août 2014.

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer en date du 11 septembre 2014, le PPRI de la commune de Pardies a été approuvé par arrêté préfectoral le 22 septembre 2014 et a été publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées Atlantiques.

Le dossier PPRI comprend :

- Une carte réglementaire
- Un règlement
- Une carte des aléas
- Une carte des hauteurs et vitesse d'eau
- Un plan de situation

Le PPRI délimite différentes zones pour lesquelles sont définies des règles spécifiques.

- **Une zone rouge** : elle comprend des secteurs d'aléas forts avec une hauteur d'eau supérieure à 1,00 m et/ou une vitesse d'écoulement supérieure à 1m/s, des secteurs d'aléas moyens (hauteur d'eau comprise entre 0,50 m et 1,00 m et/ou une vitesse d'écoulement comprise entre 0,50 m/s et 1,00 m/s) ou faibles (hauteur d'eau inférieure à 0,50 m et/ou une vitesse d'écoulement inférieure à 0,50 m/s).

**Dans cette zone, le principe général est néanmoins d'y interdire toute nouvelle construction. Il convient de ce fait de ne pas augmenter les enjeux tout en permettant une évolution minimale du bâti existant pour notamment en réduire la vulnérabilité.**

- **Une zone verte** : elle correspond à des secteurs urbanisés en aléa faible (hauteur d'eau inférieure à 0,50 m et/ou une vitesse d'écoulement inférieure à 0,50 m/s), qui peuvent accueillir certaines constructions sous réserve de la mise en place de dispositions visant à ne pas augmenter la vulnérabilité.

**Dans ces secteurs, l'objectif est d'admettre certains types de construction. Les projets nouveaux peuvent être autorisés sous réserve de ne pas aggraver les risques ou d'en provoquer des nouveaux.**



Dans l'état actuel des connaissances du risque inondation sur notre commune, la zone non colorée est considérée comme étant sans risque prévisible pour une crue d'occurrence centennale. Le PPRI ne prévoit aucune disposition réglementaire pour cette zone.

Toutes les dispositions, mesures de prévention, protections de sauvegarde et recommandations sont déclinées et consultables dans le règlement du PPRI. Le champ d'application couvre les projets nouveaux, mais également les biens existants.





COMMUNE DE PARDIES

PLAN DE PREVENTION  
DU RISQUE INONDATION

CARTE REGLEMENTAIRE

Echelle : 1/5 000

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

Service  
Aménagement  
et Risque  
COP sismosismes  
Sous-division  
100 000  
61002 PNU Casse

## LEGENDE



**ZONE ROUGE** : Zones soumises à des risques importants  
urbanisation interdite

**ZONE VERTE** : Zone déjà urbanisée ou  
urbanisation possible sous réserves

Cours d'eau

Rupture de barrage

Cote de la crue de référence en mètres NGF

Sens préférentiel du courant

Écoulement diffus ou secondaire

Limite communale

Digue

100

Cote de la crue de référence en mètres NGF du bras secondaire de la Baïse

Limite entre le bras principal de la Baïse et le bras secondaire

D	Modifications	1	4.10.1300	13/01/2013	ED	
C	Édition finale	1	4.10.1300	08/02/2011	GDV	CIN
B	Caractéristiques de la Baïse	1	4.10.1300	05/02/2011	GDV	CIN
A	Carte des zones à risque	1	4.10.1300	02/02/2011	GDV	CIN

Index

Objet de la modification

N° Plan

N° Affaire

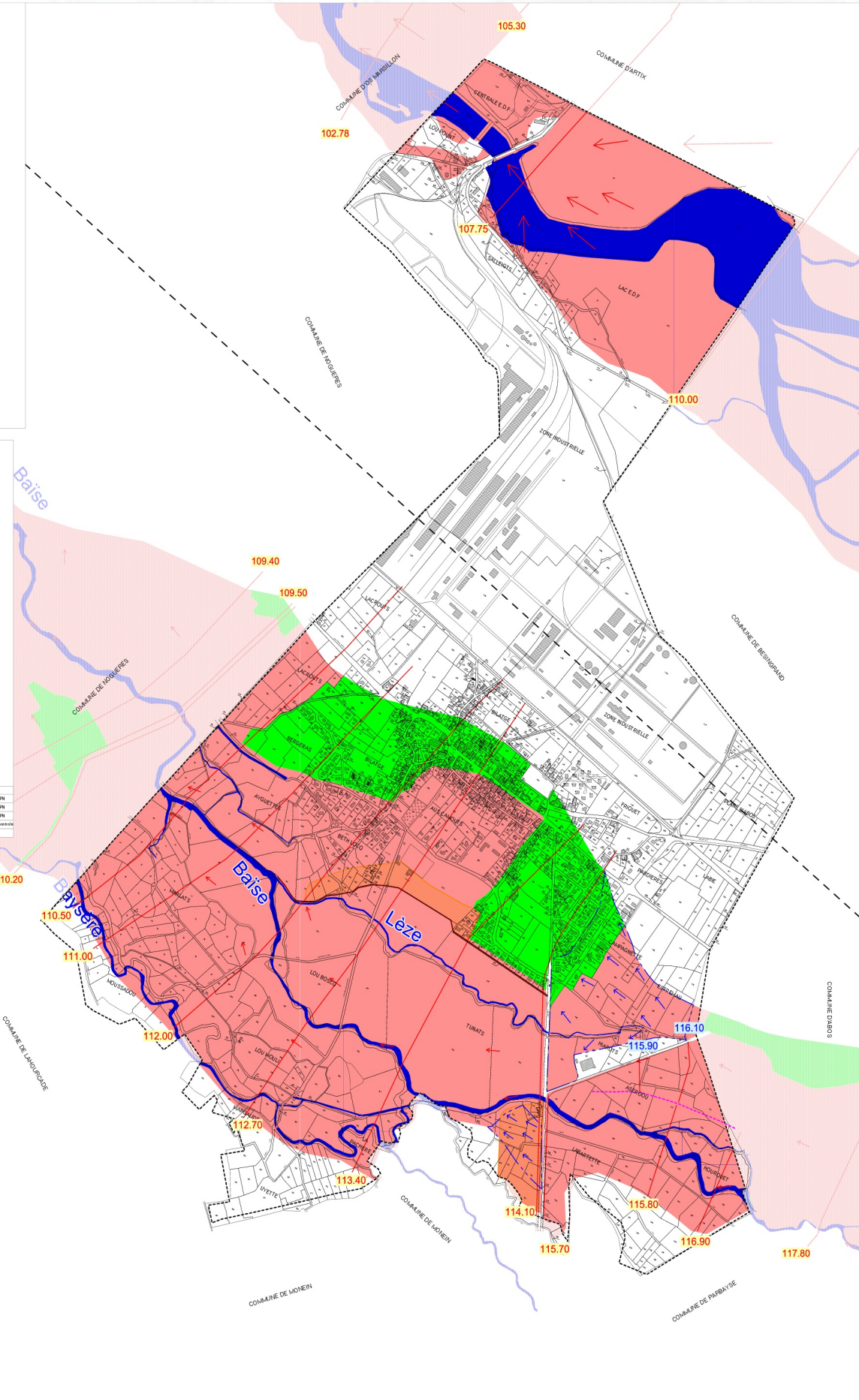
Date

Mise à jour

Vice-président

Non applicable

Carte réglementaire P.P.R.I.





## « Lou reyant » et les poilus : lettres d'anciens élèves à leur maître d'école (1<sup>re</sup> partie)

COMME beaucoup de compatriotes, de nombreux Pardisiens ont été marqués par celui ou celle qui leur apprit à lire et écrire le français, mais aussi à compter. Sans aller très loin, et dans le désordre : M<sup>me</sup> Bénays, M<sup>lle</sup> Courrèges, M<sup>me</sup> et M. Galatoire. Quelques-uns se souviennent sans doute aussi d'avoir entendu parler, chez eux, d'un certain... M. Bindé... et de ses quatre filles.

« Lou reyant<sup>1</sup> » : ainsi désignait-on, en béarnais, l'instituteur, le maître de l'école communale, qui arrondissait très souvent ses fins de mois en assurant, à la campagne, le secrétariat de la mairie. La guerre pouvait éclater, parfois, entre l'instituteur et le curé, mais ce ne semble pas avoir été le cas à Pardies<sup>2</sup>. Le monde laïc et l'institution religieuse cohabitaient paisiblement, à la différence de certains autres endroits. Le lecteur se souvient, par exemple, de l'oncle Jules de Marcel Pagnol qui a pour seul défaut, selon le père, d'aller à la messe.

Jean Matthieu Bindé, cinquième et dernier enfant d'un forgeron dont il fut le fils cadet, entra à l'École normale de garçons de Lescar le 1<sup>er</sup> octobre 1884 et en sortit le 30 juillet 1887. S'il ne semble pas avoir été parmi les meilleurs éléments de sa promotion – il terminera dix-septième sur vingt –, il gagnera vite, et à Pardies tout du moins où il effectua l'essentiel de sa carrière, l'estime et la sympathie de ses élèves et de leurs parents, mais aussi de sa hiérarchie. Dès 1892, l'instituteur qui s'occupe de lui note, en effet, qu'il est « bien considéré par les parents, aimé et respecté par les élèves », malgré encore « quelques mouvements de vivacité avec les enfants<sup>3</sup> ».

Il commença sa carrière comme instituteur-adjoint à Bayonne, à l'école de la rue Vainsot (8 décembre 1887), puis à celle du quartier Saint-Esprit (8 octobre 1888), où il fut titularisé le 1<sup>er</sup> janvier 1892. Il fut ensuite nommé à Saint-Vincent (1<sup>er</sup> mai 1893), puis à Cassaber (1<sup>er</sup> mars 1894), avant d'être affecté, « désireux de se rapprocher de Pau », à Pardies (1<sup>er</sup> juillet 1896), où il prit sa retraite le 31 décembre 1927 – au bout de quarante-deux ans, un mois et trois jours, affirme l'administration qui a toujours su compter ! Il était aussi plus près d'Artix, son lieu de naissance.

Sur le plan professionnel, il obtint son brevet élémentaire (qui n'était pas le brevet des collèges) le 27 juillet 1885, son brevet supérieur le 29 novembre 1887 et son certificat d'aptitude pédagogique le 24 juin 1891. Il gravit alors les échelons de la fonction publique pour atteindre le premier le 1<sup>er</sup> janvier 1914. (Il n'en existait alors que cinq et le cinquième était le degré initial ; il en existe à présent onze, mais la carrière commence maintenant au premier.) Pour la petite histoire, il est plaisant de constater que le dossier<sup>4</sup> ne contient que trois autorisations d'absence : l'une à l'occasion du mariage de l'intéressé (avec la fille d'un gendarme) ; l'autre en raison d'une « influenza » ; la dernière à la demande du maire qui a besoin de son secrétaire. Il postulera, par ailleurs, pour un emploi de sous-inspecteur des enfants assistés.

Différentes pièces complètent le dossier, dont certaines retiennent l'attention. Les rapports des inspecteurs sont tous fort élogieux et, dès 1897, il est noté que « l'école est remarquablement tenue ». L'assiduité des élèves est alors soulignée et appréciée : ainsi, en 1919, l'inspecteur trouve-t-il quarante et un présents sur quarante-cinq inscrits. (On sait que, à l'époque, si l'on avait besoin de l'enfant à la maison, l'école n'était pas toujours la priorité !) On apprend aussi l'existence de cours pour adultes qui mériteraient des investigations plus approfondies – vingt-six inscrits en 1902, et la hiérarchie s'en réjouit ! A plusieurs reprises est aussi mentionnée la qualité de la bibliothèque qui, en 1912, compte trois cent quatre volumes.

Pour toutes ces qualités, l'instituteur recevra plusieurs lettres de félicitations, ainsi que des mentions honorables et une médaille de bronze, aussi bien pour ses activités avec les enfants qu'avec les adultes<sup>5</sup>. On peut retenir cette appréciation de l'inspecteur primaire délégué, en 1919, au début toutefois étonnant : « L'école de Pardies n'a été touchée qu'en bien par la guerre : son enseignement reste aussi vivant et son action aussi salutaire, seulement vivifiés par un nouveau souffle patriotique. »

Le lecteur comprend donc que l'instituteur marqua la mémoire collective du village, comme beaucoup d'autres hussards noirs de la République<sup>6</sup>. L'auteur avait bien évidemment entendu parler de lui par son père et d'autres membres de sa famille et la découverte dans les archives communales, au cours de recherches qui ont donné lieu à de précédents articles<sup>7</sup>, de correspondances d'anciens élèves à leur maître lui a donné l'idée de lui rendre hommage en cette période de commémoration de la Grande Guerre. D'autres articles suivront donc. Le premier permettra aujourd'hui de faire connaissance avec la famille Bindé dont certains membres reposent au cimetière de Pardies.

Famille Bindé : de gauche à droite, Élisabeth, Suzanne (et son fils Claude), M<sup>me</sup> Bindé, M. Bindé, Augusta, Étienne (et son mari Enrique).







Matthieu Bindé jeune



Matthieu Bindé âgé

## Jean *Matthieu* Bindé<sup>8</sup>

né à Artix, le 21 septembre 1867  
mort à Izon (Gironde), le 13 novembre 1937  
épouse à Artix, le 24 mai 1894

## Marie Eyt<sup>9</sup>

née à Laruns, le 27 mars 1873  
morte à Talence (Gironde), le 20 décembre 1957

1. *Suzanne* Marie Pauline Bindé  
née à Artix, le 9 juillet 1895  
morte à Arcangues, le 26 février 1989  
épouse à Paris XVI<sup>e</sup>, le 12 juillet 1923

*Ernest* Pérault<sup>10</sup>  
né à Limoges (Haute-Vienne), le 31 décembre 1895  
mort à Arcangues, le 12 mai 1991

2. Jeanne *Élisabeth* Bindé  
née à Pardies, le 27 octobre 1896  
morte à Mont-de-Marsan (Landes), le 18 avril 1989  
épouse à Arcachon (Gironde), le 15 avril 1940

*Abel* Bernadet<sup>11</sup>  
né à Brocas (Landes), le 5 avril 1904  
mort à Mont-de-Marsan (Landes), le 24 août 1980

3. *Marguerite* Antoinette Bindé  
née à Pardies, le 30 octobre 1899  
morte à Pardies, le 25 juin 1913

4. Maria *Étienne* Bindé  
née à Pardies, le 20 février 1902  
morte à San-José (Costa Rica),  
le 13 septembre 1984

épouse à Paris V<sup>e</sup>, le 9 juin 1931  
Henri [*Enrique*] François Joachim Marie  
du Carmel Berrocal<sup>12</sup>  
né à Alajuela (Costa Rica), le 19 juillet 1906  
mort à San-José (Costa Rica), avant son épouse

5. Marie *Augusta* Bindé  
née à Pardies, le 12 septembre 1906  
morte à Labenne (Landes), le 12 mars 1997  
épouse à Talence (Gironde), le 29 avril 1948  
*Robert* Alexandre Fauchère<sup>13</sup>  
né à Châteauroux (Indre), le 10 août 1909

Tous les lecteurs ont dû entendre, à Pardies ou ailleurs, le 1<sup>er</sup> août 2014, sonner le tocsin, comme cela avait été le cas, cent ans plus tôt, à l'annonce de la mobilisation générale. De nombreux Pardisiens partirent combattre pour défendre la patrie ; quelques-uns ne revinrent pas. Il est touchant de constater que, au milieu de l'enfer qu'ils vécurent, ils n'oubliaient pas d'envoyer de leurs nouvelles à leur ancien instituteur, chargé parfois de les transmettre aux familles. On peut se réjouir que ces correspondances privées aient été léguées par leur destinataire à la commune dont il était le secrétaire de mairie, et qu'elles aient été conservées<sup>14</sup>. Ce sera la matière des articles à venir.

**Philippe Goillard**

1. Le mot est issu du latin *regere*, qui signifie « diriger », par l'intermédiaire de son participe présent, *regens*. Le mot « régent » était utilisé en français avant que le mot « instituteur » ne s'imposât, progressivement détrôné maintenant par « professeur des écoles ».

2. À Laneplaa, la rivalité se retrouve dans deux dictons équivalents : « Lou reyent de Laneplaa, briac, que cante plaà. » ; « Lou curé de Laneplaa, ey hart, que cante plaà. »

3. Il est encore des enseignants, malgré les difficultés croissantes du métier, qui ont la chance, directement ou non, d'apprendre de leurs élèves que la relation instaurée avec eux ne se limite pas à la transmission d'un savoir, mais qu'elle est faite aussi d'une loyauté, d'une estime, d'une sympathie mutuelles.

4. Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, 1 T 114 et 1 T 809.

5. Pour être complet, le dossier contient un seul élément négatif qui n'a d'ailleurs rien à y faire puisqu'il concerne le secrétaire de mairie, et non l'instituteur. Il s'agit d'une plainte, classée sans suite à l'inspection, du Pardisien Jean-Pierre Toulouse, en procès avec le maire, et qui s'en prend aussi à son secrétaire.

6. L'expression est due à l'écrivain Charles Péguy, mort pour la France (1873-1914).

7. *Bulletin municipal de Pardies*, 1999 (« Les Morts de la Grande Guerre »), 2001 (« Histoire et souvenir »), et 2009 (« La Grande Guerre, Pardies et l'Argentine »).

8. Tout l'état civil cité a été vérifié sur pièces. Matthieu Bindé est le fils des époux (Artix, 1<sup>er</sup> juin 1852) Jean Bindé (Boumour, 24 juin 1812 - Artix, 31 août 1895) et Marie Claverie (Artix, 15 mai 1826 - Artix, 17 février 1884). Son prénom respecte la graphie apostolique de la naissance, mais perd un « t » dans les actes de mariage et de décès.

9. Marie Eyt est la fille de Jean Eyt et de Jeanne Loustaunau. Marie Eyt est la fille de *Jean* Eyt (Laruns, 14 décembre 1842 - Laruns, 11 mars 1916), père d'*Étienne* Louis Eyt (Lagor, 18 août 1874 - Laruns, 14 décembre 1946), père de *Jean* Eyt (Laruns, 26 juillet 1905 - Laruns, 26 septembre 1953), père du cardinal *Pierre* Étienne Louis Eyt (Laruns, 4 juin 1934 - Bordeaux (Gironde), 11 juin 2001), archevêque de Bordeaux et évêque de Bazas. La mère de ce dernier, *Joséphine* Berthe Marguerite Gabastou (Lay-Lamidou, 18 juillet 1907 - Lay-Lamidou, 12 mai 1938), est, par ailleurs, la sœur de *Joseph* Gabastou (Lay-Lamidou, 1<sup>er</sup> juin 1905 - Pardies, 5 décembre 1997), époux d'*Ursule* Catherine Biailh-Clavera (Pardies, 23 octobre 1911 - Laruns, 15 avril 2014) - dont la fille unique, Maïté Rigaudy, est devenue institutrice, et épouse d'instituteur ! M<sup>me</sup> Jeanne Montoulieu, sœur du cardinal Eyt, a eu l'amabilité d'apporter son aide pour ces précisions généalogiques.

10. Ernest Pérault est le fils de Félix Ernest Pérault et d'Eugénie Blanchard. M. Olivier Pérault, petit-fils du couple, a eu l'obligeance de nous fournir les portraits de famille ici reproduits, qui permettent maintenant de mettre un visage sur des noms bien connus. Il mérite grandement notre reconnaissance.

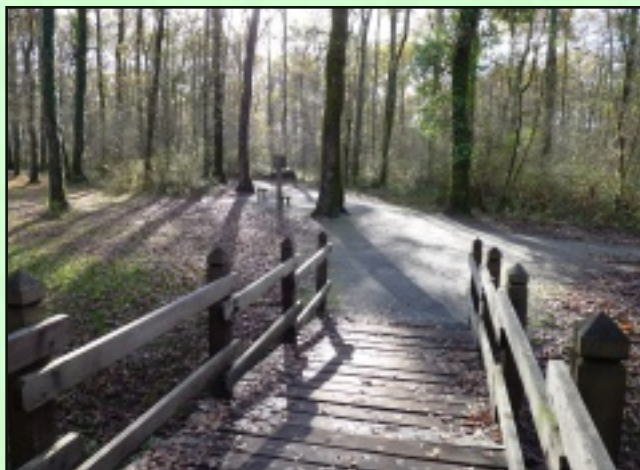
11. Abel Bernadet est le fils de Jeanne Marguerite Bernadet ; il était divorcé de Marie Dabadie.

12. Enrique Berrocal est le fils de Joachim Berrocal et de Soledad Uribé. Les informations concernant le décès d'Étienne Bindé et de son épouse sont dues à l'obligeance de M. Olivier Pérault.

13. Robert Fauchère est le fils de Jules Alexandre Fauchère et de Jeanne Rémond ; il était divorcé d'Yvette Marais.

14. Archives communales de Pardies, 1 S 1.

## Cadre de vie



### Régénération du bois de camous

Au printemps 2014, 200 arbres ont été plantés au bois de camous avec des essences multiples: marronnier à fleurs rouges, châtaignier commun, hêtre commun, hêtre commun pourpre, tulipier de Virginie, platane commun, chêne des marais, chêne pédonculé, chêne rouge d'Amérique et tilleul argenté.



### Réfection parcours sportif



### SERVICE DU TRANSPORT AUTOCAR AU MARCHÉ DE MOURENX - ANNEE 2015

	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC
MERCREDI		4		8		10	1		2		4	
SAMEDI	3	14	7	18	9	20	11	1	12	3	14	5
MERCREDI	14	25	18	29	20		22	12	23	14	25	16
SAMEDI	24		28		30			22		24		26

Horaires novembre à avril: 9h 30 à 11 h 45

Rappel des lieux de prise en charge ABOS, PARDIES au FRONTON ou à L'ARRÊT DE BUS DE L'ÉGLISE, NOGUERES



## Pardies 2.0

Le nouveau site internet de notre commune est en ligne.

Il permet de s'informer de la vie communale, d'échanger via l'accès à des formulaires qui restent toujours disponibles en mairie.

Il permet également le relais d'informations avec les associations Pardisiennes .

Nous restons à votre écoute pour toutes remarques et pour le faire évoluer.

Vous pourrez vous en rendre compte vous-mêmes en surfant avec votre navigateur préféré sur :

<https://www.pardies.fr>



## Internet haut débit

La CCLO (Communauté de Communes de Lacq-Orthez) s'est engagée dans programme d'aménagement numérique du territoire qui a permis le déploiement de la fibre optique jusqu'à Pardies. Depuis la mi-novembre les abonnés internet ont pu constater une montée du débit de leur connexion.

La courte distance entre nos foyers et le NRA-MED (Nœuds de Raccordement d'Abonnés - Montée En Débit) permet des connexions plus rapides.

En ADSL, le débit atteint au mieux environ 24 Mbits en réception. Cette technologie est choisie lorsque la longueur des fils de cuivre entre le foyer et le NRA-MED (photo) varie entre 0m et 5800 environ.

En VDSL, le débit atteint au mieux environ 100Mbits en réception. Ce procédé est choisi lorsque la longueur des fils de cuivre entre le foyer et le NRA-MED varie entre 0m et 1200 maximum.

La vitesse de transfert des paquets d'informations est automatiquement déterminé par le matériel dans nos foyers : box internet de nos fournisseurs d'accès à internet (FAI). Elle dépend de l'électronique embarquée dans nos Box, de l'activation ou pas du service de la part du FAI, mais aussi du diamètre des fils de cuivre, et enfin de leur qualité (oxydation, plis ...). Si vous ne constatez pas d'amélioration du débit, contactez votre FAI.



# Travaux

## Lotissement La Campagnette



1<sup>ère</sup> tranche: ( Rue des Pyrénées, Rue du Midi, Rue de la Campagnette)

Après des travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux, les travaux de voirie ont été réalisés sur ces trois rues sous le contrôle de la Communauté des Communes de Lacq Orthez. La création de trottoirs aux normes handicapés ainsi que des places de stationnement facilitent la circulation des piétons en assurant leur sécurité. Des espaces de terre au pied des lampadaires accueilleront au printemps des plantations pour agrémenter notre cadre de vie.



2<sup>ème</sup> tranche: ( Rue du pic d'Anie, Rue d'Ossau, Rue de la Campagnette)

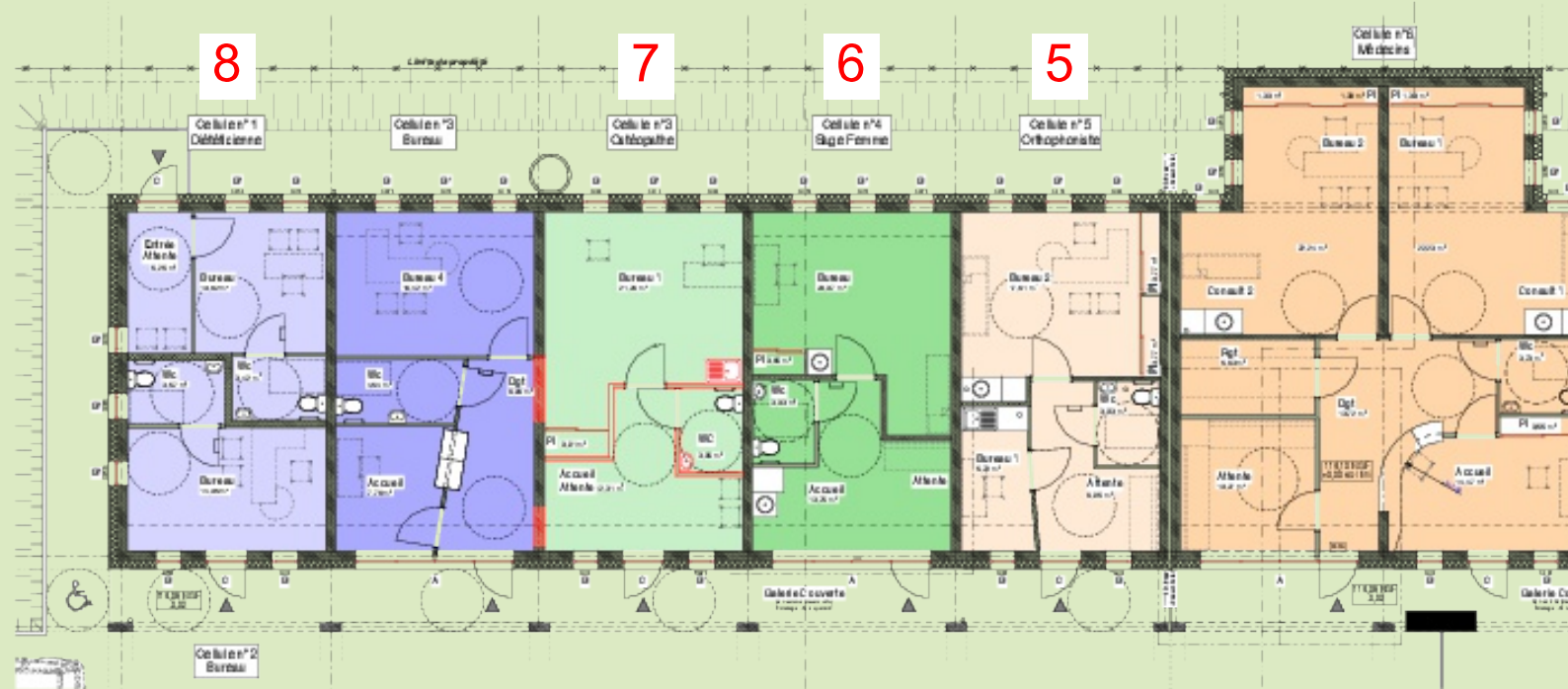
Depuis le mois de janvier, les travaux d'enfouissement des réseaux ont repris dans le lotissement de la campagnette. Ces derniers devraient durer jusqu'au mois d'avril. L'ensemble de ces travaux est piloté par le Syndicat Départemental d'Électrification des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA).

Le programme de réfection de voirie de cette dernière tranche est inscrit dans le planning de travaux de la Communauté des Communes de Lacq Orthez.

## Pôle

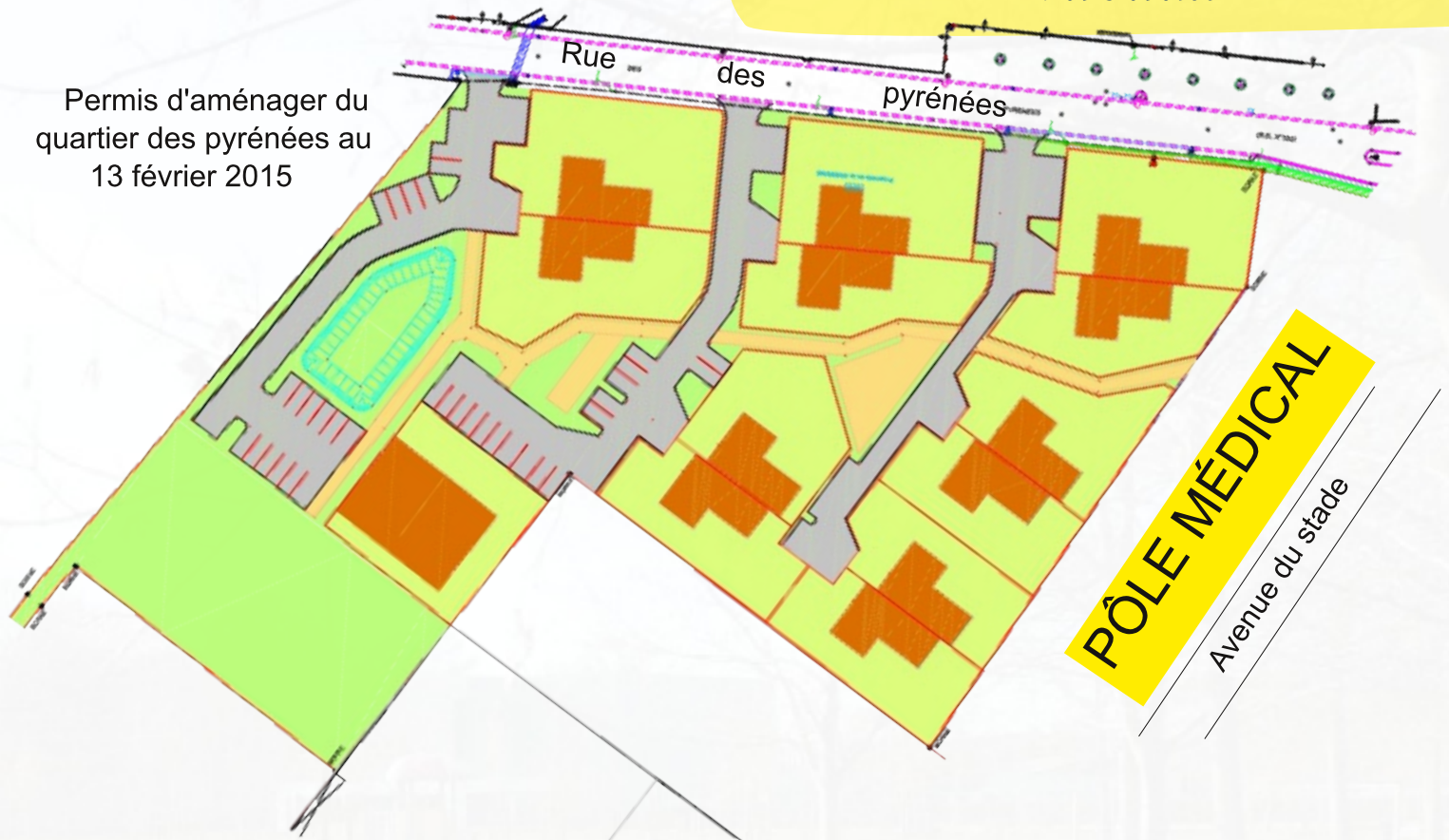
### Réception des travaux du Pôle Médical.

Début 2014, ont débuté les travaux de construction de notre futur pôle médical. Le 26 janvier dernier a eu lieu la réception des travaux en présence de l'architecte Mr Bidegain, de la mairie et de l'ensemble des entreprises ayant travaillé sur le bâtiment. Les abords et espaces verts seront réalisés avec le soutien de la Communauté des Communes de Lacq Orthez. Ce complexe conçu dans le respect des dernières réglementations accueillera plusieurs professionnels relevant du secteur médical et paramédical.





Permis d'aménager du quartier des pyrénées au 13 février 2015



# médical

Il nous reste deux locaux disponibles à la location pour des professions libérales médicales ou non. A ce jour, nous avons quelques pistes concernant le médecin généraliste et nous ne manquerons pas de vous informer.

L'ouverture au public est prévue le 1er mars prochain.

Montant des travaux : 1 080 000 euros.

Subvention CCLO: 100 000 euros.

Montant de l'emprunt contracté : 300 000 euros sur 12 ans.



- 1 M<sup>me</sup> ROBBLES Kinésithérapeute
- 2 M<sup>me</sup> FOINELS Infirmière
- 3 M. RIEFFELS Infirmier
- 4 M<sup>me</sup> CLAVÉ Esthéticienne
- 5 M<sup>me</sup> JEAN Orthophoniste
- 6 M<sup>me</sup> HIRIGOYEN Sage-femme
- 7 M. TERRET Ostéopathe
- 8 M<sup>me</sup> RENÉDO PÉRISSÉ Diététicienne

# Travaux

## Travaux de réfection de la façade de la salle des fêtes

Depuis plusieurs mois déjà, la faïence murale sur la façade de la salle des fêtes se détériorait. Un sondage minutieux des carreaux a été réalisé supprimant ainsi ceux qui se décollaient.

Pour des raisons évidentes de sécurité, mais aussi d'embellissement, nous avons décidé de rénover cette façade ainsi que son enseigne.

Coût des travaux: 11 100 euros.



## Salle de réception

Dans le courant de l'année passée, nous avons installé sur chaque porte extérieure de la salle, des marquises en aluminium afin de protéger les menuiseries et les personnes par temps de pluie.

Montant des travaux: 1 500 euros.

## Nouvelle agence postale communale à Pardies

La direction de La Poste a décidé de fermer le guichet postal. C'est pourquoi une convention a été signée entre la commune, la banque postale et l'état, afin de maintenir ce service public de première nécessité. Le fonctionnement de l'agence postale sera assuré par la commune.

À compter du 1er avril 2015 ouvrira cette nouvelle agence postale communale. Le bureau de poste tel que vous le connaissiez a fermé ses portes fin février pour que nous puissions réaliser quelques travaux techniques, d'isolation (pour limiter nos frais de fonctionnement) et de réaménagement. Un plus grand espace d'accueil du public vous sera proposé ainsi que la mise à disposition d'une tablette numérique sur poste fixe pour accéder à vos comptes et réaliser quelques opérations de base.

Les services proposés par notre nouvelle agence seront à peu près identiques à ceux de la poste. Ils représenteront environ 90% de ce que proposait la poste auparavant. Vous aurez la possibilité d'effectuer des versements et des retraits d'argent (montant limité pour les retraits), déposer du courrier et retirer des colis ou recommandés. Désormais, les rendez-vous avec des conseillers de la banque postale se feront à Mourenx et Artix.

Montant des travaux: 19 500 euros.

Subvention de la banque postale: 10 866 euros.



## Salles des associations

Dans un souci d'économie d'énergie, nous avons installé sur le système de chauffage des salles des associations, une sonde permettant de réguler les températures intérieures des salles en fonction de la température extérieure.

Nous avons aussi rajouté un radiateur dans la salle de la mosaïque afin que les membres des associations profitent pleinement de leur activité.

Montant des travaux: 1 500 euros.

## Aménagement des services techniques

Début d'année 2014, nous avons réalisé des travaux de mise aux normes dans les locaux des services techniques dans le but d'améliorer les conditions de travail.

Nos trois techniciens ont aujourd'hui des vestiaires dignes de ce nom avec douche et armoires, mais aussi un bureau et divers rangements pour les documents et l'outillage.

Montant des travaux: 55 800 euros.



## ATELIER COUVERTURES

L'atelier de couvertures continue ses activités le lundi après-midi de 14H30 à 17 heures au Foyer club place du Marcadieu.

Nous confectionnons plusieurs ouvrages, aidées par les personnes qui, à domicile participent au tricotage et ainsi se rendent utiles.

Nos travaux sont distribués à des maisons de retraite, aux Restos du cœur et autres associations.

Si vous avez de la laine, elle sera appréciée, nous vous en remercions par avance.

L'équipe.

## Les Petits Loups de Pardies

L'association "Les Petits Loups de Pardies" est une "jeune" association créée en octobre 2014 ayant pour but de soutenir financièrement le groupe scolaire de Pardies dans le cadre des sorties scolaires.

Elle est composée d'une dizaine de parents dynamiques et motivés !

De nombreuses actions ont été menées : vente de calendriers (dessins réalisés par les enfants), vente de gâteaux (confectionné par les parents), vide ta chambre ! (vide-grenier spécial enfants), recherche de sponsors et d'autres à venir :

- 17/04/15 : concert proposé par les enfants, suivi d'une soirée Apéro-Tapas !
- 19/06/15 : fête des écoles

Ces manifestations nous permettront de participer au financement des sorties des petits loups du groupe scolaire de Pardies.

Commerçants, artisans et habitants si vous souhaitez apporter votre soutien à notre école, vous êtes les bienvenus.

## CIMAISES ET CHEVALETS

L'atelier compte cette année 35 adhérents dont 17 adultes et 18 enfants.

Les enfants sont encadrés par 4 adhérents bénévoles: Jean, Jocelyne, Danièle et Martine, Roselyne remplaçant les absents éventuels. Les enfants sont toujours aussi demandeurs pour apprendre les techniques de dessin et de peinture.

En ce qui concerne les adultes, la bonne entente permet de réaliser des toiles dans une très bonne ambiance.

Cette année nous avons exposé au mois d'avril dans le cadre des journées européennes des métiers d'art avec l'atelier mosaïque du Foyer des jeunes.

Nous avons également été invités à exposer au mois de mai avec l'association Vie et Village de Maslacq.

Nous avons effectué une journée de stage avec le peintre Nathalie Armand pour découvrir de nouvelles techniques (cf. photo)

Certaines d'entre nous continuent de prendre des cours avec M. Léon Serre.

Nous tenons à remercier M. le Maire et les employés municipaux pour leur gentillesse et leur dévouement.

Nous souhaitons une excellente année 2015 à tous les Pardisiens et Pardisiennes.



### Présentation du bureau :

Président, Jean-Claude Dratwicki ; vice-présidente, Babeth Saint-Laurent ; trésorier, Michel Scudizio ; secrétaire, Monique Camet.

Un peu moins d'inscriptions cette année avec 280 adhérents pour la saison 2014/2015 par rapport aux 295 de l'an dernier, les mutations scolaires sont passées par là au badminton et à la danse. Si les différentes activités globalement se maintiennent, il y a une augmentation de la demande en gymnastique.

### Badminton : responsable Jean Marie Carpentier

Les entraînements ont lieu tous les mercredis à la salle des fêtes avec une quarantaine d'adhérents, en fin d'après-midi et en soirée. Chacun s'applique en vue des rencontres interclubs du printemps. L'entraide vers le club de Denguin en leur prêtant notre équipement pendant les travaux de leur salle a très bien fonctionné, la solidarité a primé sur l'individualisme, un exemple à suivre.



### Cartonnage et encadrement : responsables Lucette Tambareau et Corinne Birou.

Comme d'habitude précision et minutie sont les maîtres mots de cette activité. La réalisation d'accessoires d'ameublement et de décoration regroupe ces dames le mardi de 9h à 12h.

### Conversation anglaise : responsable Marie-Christine Scudizio

Avec Mme Mélissa Flower on passe son temps à discuter de tout, mais en anglais. Cette Canadienne résidant à Labastide initie et perfectionne l'anglais parlé, ici pas de devoirs à la maison, nous avons fait un essai la saison dernière qui s'est avéré concluant.

### Danse : responsable Marie Hélène Lara

Plus grande section du Foyer dirigée par Cécile Ginot avec 125 adhérentes, répartie sur 9 cours du vendredi 17h au samedi 14h. Les danseuses apprennent la chorégraphie, adaptée à chaque classe d'âge, qui sera présentée au gala de danse le vendredi soir 26 juin 2015. Le gala de juin 2014 avec 503 entrées a été particulièrement apprécié par le public, comme d'habitude Yoann Lafargue a parfaitement géré la sonorisation et les jeux de lumière. Depuis cette date nous faisons appel à l'association « Club multimédia Mourenx » pour la réalisation du DVD de la soirée.



N'oublions pas la préparation de la salle des fêtes et surtout l'estrade de Lacq, son démontage sur la place, le transport, le montage dans la salle et opération inverse, merci à l'équipe municipale.

### Gymnastique : responsables Corinne Birou et Sylvette Tellier

Cette saison la gymnastique a été notablement remaniée à l'occasion du départ de l'animatrice Christelle Lasserre vers des activités périscolaires. De nouvelles tranches horaires ont été ouvertes, pour répondre à la demande de 80 adhérentes, ce qui nous a fait embaucher deux nouveaux éducateurs sportifs, Sarremejean Thibault et Michel Quentin. Les séances vont de la gym douce, classique, renforcement musculaire et cardiologique ou chaque adhérent choisi son créneau parmi les 6 de la semaine, la salle de gym porte bien son nom.

### Montagne : responsable Marie Christine Scudizio

La météo ne nous a guère favorisés la saison passée. L'effectif est maintenu volontairement réduit, n'ayant pas d'accompagnateur montagne certifié, pour limiter les risques. Les sorties laissent quelques fois les sentiers de côté pour aller directement à travers estives et forêts, à la carte et à la boussole, mais après la suee de la montée il y a le rosé... suivez mon regard.





# Les associations

**Mosaïque** : responsables Michelle Larroudé et Annie Truel

Les petits bouts de carreaux multicolores agrémentent divers supports au gré de l'imagination fertile des participantes, de quoi redonner une nouvelle jeunesse à une poterie.



**Scrabble** : responsable Jean Paul Tellier

Ici, silence, les méninges travaillent. De temps en temps une soirée libre est ouverte aux Pardisiens à la salle du Foyer, mais un travail de communication doit être fait pour améliorer la participation.



**Tricot** : responsable Ginette Reulet

Une fois par semaine, ces dames se retrouvent pour faire danser les aiguilles. Les modèles des catalogues ne sont pas toujours évidents à reproduire pour certaines, mais les expertes sont là pour le petit coup d'aiguille judicieux avant la collation.

**Vide-grenier** : responsable Cathy Moreira et Lucette Tambareau

La seule activité sans adhérents ! Ici c'est le bureau et des volontaires qui mettent la main à la pâte pour l'organisation de cette journée très animée en novembre.



**Zumba** : responsable Corinne Birou

Cette récente activité du jeudi, animée par Carine De Sousa réclame un tonus certain et un sens du rythme. Dans une ambiance trépidante et plutôt bruyante, les participantes passent une heure à fond à suivre les mouvements imposés.

## Massage Bébé Famille Ecole

**RELAXATION pour les Touts-Petits!!**

**A l'association MassageBébéFamilleEcole, Marijo anime des ateliers de détente.**

Au local, 8 rue Charles Moureu, elle assure, les ateliers de détente pour tous!

- Apprentissage du Massage Bébé au local, à domicile, dans les crèches.
- Atelier d'éveil à la détente (enfants de 4 à 12 ans), avec l'apprentissage du Massage Ecole, au local, dans les écoles les centres de loisirs.
- Atelier familial (week-end) avec l'apprentissage du Massage Ecole, au local, à domicile.
- Séance de massage relaxant du visage et du corps, au local à domicile.

Renseignements pour les abonnements au 06 08 85 33 52 et sur le site internet <http://massagesbebe-famille.e-monsite.com/>

Marijo MOUSIS certifiée en massages pour bébé A.F.M.B.

certifiée en massage école M.I.S.P.



Le conseil d'administration dans son entier poursuit son but, selon son éthique, dans l'amitié, la solidarité, le partage etc.

En cours d'année les permanences du jeudi restent régulières et ouvertes à tous. Une fois par mois un concours de belote rassemble un peu plus d'adhérents et se déroule en toute sympathie. Pour d'autres, les jeux de rumicube ou de scrabble restent leurs principales distractions. Mais l'attente principale de nos adhérents, ce sont les journées de la découverte du patrimoine dans les départements environnants, ou les voyages sur plusieurs jours, en France ou à l'étranger.

Pour les sorties à la journée, nous avons programmé:

- en juin 2013 une promenade dans le SAUTERNES. 36 adhérents ont profité de cette très belle journée en visitant l'intérieur du Château de Caseneuve à Préchac, et d'un circuit en bus à la découverte des principaux châteaux d'appellation «SAUTERNES».

- en octobre 2013 nous avons choisi une journée au col d'Osquitch espérant assister au passage des palombes, mais hélas, le temps gris et l'absence de vols a incité les 46 adhérents présents, à se retrancher dans la salle du restaurant, où nous avons pu écouter le déroulé d'une chasse par notre guide et déguster, quand même, un repas de salmis de palombe.

- en mai 2014 nous avons prévu la montée de la Rhune en petit train, puis Dancharia et l'après-midi, visite guidée de la ville de Sare. Un débordement dans l'emploi du temps a contrarié l'organisation du programme et nous avons dû modifier le déroulement de la journée qui s'est terminée par la visite d'un « atelier du piment », avec un accueil cordial et chaleureux, faisant oublier aux 35 adhérents, les petits chamboulements de la journée.

- au mois de juin 2014 ce sont 19 personnes qui ont répondu présentes pour notre journée à HENDAYE. Le temps n'était pas très beau et c'est au travers des gouttes que nous avons pu partir visiter le château d'Abbadia, et dans l'après midi, traverser en bateau-navette pour atteindre la ville d'Hondarribia, très joli petit village pittoresque espagnol avec ses vieux quartiers.

- le 13 novembre 2014 la Cidrerie Lacassie organise une journée à Arette et Lanne-en-Barétous. Nous visitons la maison du Barétous qui retrace l'histoire de la découverte de la Pierre St. Martin, puis celle de l'émigration de cette vallée, frontière du Béarn et voisine du Pays Basque et de la Navarre, puis le Pastoralisme, et enfin le souvenir marquant de ce 13 aout 1967 date d'un tremblement de terre, ressenti dans toute la chaîne des Pyrénées. Autres souvenirs aussi, les objets anciens pour travailler la pierre et le bois. En conclusion, un très joli musée par sa présentation et son histoire. L'après midi nous sommes invités à découvrir la chasse au filet par la projection d'un film racontant la manière d'attirer les palombes. Une tradition ancestrale, fierté de la ville de Lanne-en-Barétous.

Mais parlons aussi de nos voyages :

- en ANDALOUSIE pour 2013 avec les visites de Séville, Cordoue, Grenade, Ronda, Malaga et quelques autres, sous un chaud soleil et une température atteignant les 35 à 40°.

- pour 2014 un voyage en CRETE, pas trop prisé par nos adhérents, et qui a frisé l'annulation mais, ouf !, le petit groupe inscrit est quand même parti et n'a pas regretté ce séjour et les découvertes qu'ils ont pu y faire. Malgré quelques déceptions, ils en gardent un bon souvenir.

- et enfin pour tenter de faire plaisir à nos adhérents, en essayant de toucher toutes les sensibilités, nous avons proposé un petit séjour en ANDORRE, où 12 personnes ont pu profiter d'un voyage organisé par les Voyages Grille et visiter Andorre avec ses principales villes et leur histoire, en passant par La Seu d'Urgell, le village de St. Michel d'Engolaster, puis le sanctuaire de Merixtelle. Nous avons visité aussi les deux Cerdagne et terminé par Andorre-la-Vieille. Très beau séjour et organisation parfaite qui nous incite à choisir la même formule et faire confiance aux Voyages Grille pour nos prochains projets.

Mais nos activités ne s'arrêtent pas là. En 2013 nous avons organisé deux thés dansants et un vide grenier. En 2014 un thé dansant et un vide grenier ont également été mis sur pied en cours du premier semestre.

La banque alimentaire reste une organisation annuelle. Un message par voie de presse informe les donateurs de Pardies et des environs. En 2013 nous avons offert 240 kg de marchandise. Les bienfaiteurs se font rares et nous le déplorons pour le but humanitaire que représente cette collecte. (Pour la petite histoire, il y a vingt ans nous avons récolté 627 kg de denrées, ce n'est malheureusement plus le cas aujourd'hui...)

Le jeudi « téléthon » prévu toujours autour de la date du téléthon officiel début décembre, nous n'avons eu guère plus de succès.

L'année 2014 se terminera par le repas de fin d'année du club, prévu pour le 7 décembre, avec, nous l'espérons, le même succès que celui de 2013, même traiteur et même animateur musicien.

Nous ne manquerons pas de terminer ce rappel de la vie de notre club en remerciant la municipalité de Pardies pour sa subvention annuelle et son personnel toujours disponible.





Composition du bureau:

Président:	Bastien LAMARQUE
Vice président:	Jean Claude TOUJAS
Secrétaire:	Anne BORDENAVE
Secrétaire adjointe	Josy CAMGRAND
Trésorier:	Thierry LARRIEU

## COMITÉ DES FÊTES

L'année 2014 a été riche en événements et a connu de belles festivités. En témoigne l'affluence des fêtes où vous étiez nombreux tout au long du week-end. Le traditionnel repas dansant du samedi soir et le marché gourmand, qui sont les moments phares, furent pour nous la preuve que l'on peut faire bouger le village. Nous avons clôturé l'année par le réveillon où près de 280 convives sont venus avec nous fêter le passage en 2015 dans une excellente ambiance et autour d'un très bon repas concocté par la Brochetterie à PAU.

C'est une nouvelle fois déterminés que nous préparons nos manifestations pour 2015 avec notamment au programme les fêtes du village, qui se dérouleront les 5, 6 et 7 juin. Nous ne manquerons pas de vous surprendre, une fois encore, avec probablement quelques nouveautés. Afin de vous faire patienter nous organiserons de carnaval le 14 mars avec le défilé dans les rues, si le temps nous le permet et le repas festif à la salle des fêtes. Sans oublier les plus petites manifestations telles qu'Halloween et le Noël des enfants.

Tous nos remerciements à Monsieur le Maire et à l'ensemble du conseil municipal ainsi qu'à tous les agents communaux qui nous sont d'une aide précieuse pour la logistique de nos festivités.

Nous souhaitons également la bienvenue à Mélissa COTTON, Manon LARRIEU, Anthony ESCOFET et Jordan MARTINEZ qui sont venus agrandir notre famille prouvant qu'il fait bon vivre au comité. C'est avec fierté que je remercie l'ensemble des membres du comité pour leur travail et leur sérieux.

Parce que le droit à la fête reste pour notre association son but ultime, avec le souhait de rassembler les Pardisiens. Nous œuvrons toute l'année pour ravir petits et grands et les sourires et les louanges en sont la récompense. Et pour cela merci à vous Pardisiennes et Pardisiens.

Vive la fête et vive Pardies  
Bastien LAMARQUE

## PARDIES OLYMPIQUE

UN SEPTUAGÉNAIRE BIEN DANS SES CRAMPONS.

C'est le samedi 13 juin 2015, et c'est une journée qu'il ne faudra surtout pas manquer à Pardies. Ce jour-là nous fêterons les 70 ans d'existence de notre club de football. Nous espérons tous que ce sera l'occasion de partager avec le plus grand nombre de Pardisiennes et de Pardisiens des moments d'émotions et de joies.

Depuis 70 ans, des hommes et des femmes passionnés se donnent pour faire vivre ce club, cette association la plus ancienne du village et aussi la plus médiatique.

Nous sommes tous très fiers de porter ces couleurs bleu et blanc héritage de nos aînés. Il faut savoir qu'aujourd'hui seuls quatre clubs évoluent à un niveau supérieur en Béarn: Pau FC, Bourbaki, Orthez, et Oloron. Cette longévité n'est surtout pas le fruit du hasard, car depuis les débuts du club, des bénévoles ont les lourdes et difficiles tâches, d'épanouir nos jeunes et d'engendrer de talentueux joueurs.

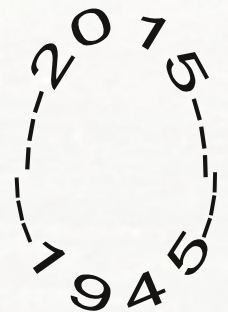
Grâce également à un soutien sans faille de la municipalité et à la générosité des sponsors.

Malgré ces temps de crise, le Pardies Olympique a encore des beaux jours devant lui.

Un programme détaillé de cette journée sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Rendez-vous donc le 13 juin 2015.

Jean-Claude Lamarque.



Les dirigeants et joueurs du Pardies Olympique mettent tout en œuvre pour les 70 ans du club

## PELOTARI CLUB PARDISIEN



La saison 2014 qui a vu une légère progression du nombre de licenciés a permis à nos joueurs d'obtenir de bons résultats.

- A PALA PLACE LIBRE: les "toujours jeunes" Jean Luc Magnet et Xavier Dubernet sont champions de France de nationale B après leur victoire face à Tarbes. En nationale A, les valeurs montantes du club, Nicolas Falchetto et Bruno Meillon ne s'inclinent qu'en toute fin de partie face à Dax en ½ finale du Championnat.



- CHEZ LES JEUNES: les cadets Quentin Herriberry et Thibaut Trey sont champions de France à paleta cuir mur à gauche. Les minimes Yan Pee-Lancy et Mathias Galardo sont champions de Béarn à paleta gomme plein trinquet.

- CHEZ LES SENIORS: nos 6 équipes engagées disputent actuellement le championnat de Béarn à paleta gomme pleine trinquet.

- Le 5 janvier débute le tournoi au trinquet de Pardies, tous les soirs à partir de 17 h 30 entrée libre pour tous les habitants de Pardies. Les finales auront lieu mi-mars.

- Le tournoi mur à gauche se déroulera au printemps.

- Merci à tous, les jeunes et moins jeunes s'impliquant tout au long de l'année dans l'organisation du tournoi au trinquet au mur à gauche au fronton place libre, et qui apportent un peu de vie dans Pardies.



Les joueurs et dirigeants du Pelotari Club Pardisien présentent à toutes et à tous les Pardisiennes et Pardisiens leurs meilleurs vœux pour 2015, ainsi qu'à tous les élus et au personnel communal.



## BILLARD CLUB PARDISIEN

### Le mot du président :

C'est avec joie et honneur que j'occupe cette fonction. Je ferai tout pour conserver et entretenir la bonne entente et l'amitié qui nous unit et respecter les traditions de notre association avec l'appui de tous les joueurs.

Que 2015 soit une année positive pour tous, malgré un contexte général morose et difficile. Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

### André Reulet

Président d'honneur	M. René LACABE
Président actif	M. André REULET
Vice-président	M. Pierre AUGEAU
Secrétaire	M. Serge NICOLAS
Trésorier	M. Michel PELOUTIER
École de billard	M. Jean LAFARGUE

La saison 2013-2014 a été marquée par le titre de champion de ligue d'Aquitaine remporté par notre président André Reulet dans la catégorie R1 aux 3 Bandes. Cela lui a permis de participer à la coupe des Provinces à Limoges où il a porté haut les couleurs du Béarn.

Lors de la finale organisée à Pardies, Marco Lebacqz a remporté le titre de champion de ligue R2 à la Bande.

Le Billard Club Pardisien organise régulièrement dans la salle de Pardies des compétitions comptant pour les différents championnats de la Ligue d'Aquitaine de billard. Les prochaines compétitions prévues à Pardies sont les suivantes :

- 15 et 16 novembre 2014 : Ranking à la Libre
- Dimanche 14 décembre 2014 : Ranking Jeunes
- 14 et 15 février 2015 : Ranking 3 Bandes R/N3
- 7 et 8 mars 2015 : Finale de ligue Bande N3
- 25 et 26 avril 2015 : Finale de ligue 3 Bandes R1.

Ces rencontres sont l'occasion de partager des moments conviviaux avec les joueurs des autres clubs d'Aquitaine : Bayonne, Pau, Mont-de-Marsan, Gradignan, Cestas, Arcachon, Andernos, Mios, Marmande, Agen et parfois Périgueux.

Une rencontre amicale a eu lieu en février 2014 avec l'académie de billard de Pau, cette journée conviviale avec des matchs en relais de 3 joueurs a permis de maintenir le contact avec ce club voisin. Le club de Pau a remporté de très peu le trophée qui sera remis en jeu lors d'une prochaine rencontre à Pau.

La formation est nécessaire pour espérer progresser dans notre discipline très technique. L'école de Billard est animée par Jean Lafargue. Horaire école de billard : mercredi de 18 h à 19 h 30.

Plusieurs stages animés par Nicolas Gérassimopoulos (formateur fédéral et joueur Master) permettent de nous enseigner les bases et de corriger nos défauts afin de faciliter la progression des membres du club.

Pour la saison 2014 – 2015 l'effectif du club connaît un renouvellement grâce à l'arrivée de 2 nouveaux joueurs : Patrick Hamel et Christian Forquy.

Nous renouvelons nos remerciements à la municipalité et aux employés de la commune pour leur aide et leur soutien à notre activité associative.



# Calendrier des animations 2015

Dimanche 22 février

Samedi 14 mars

Dimanche 22 mars

Dimanche 29 mars

Samedi 28 mars et Dimanche 29 mars

Vendredi 10 avril

Dimanche 19 avril

Dimanche 17 mai

Vendredi 5 juin, Samedi 6 juin et Dimanche 7 juin

Vendredi 12 juin, Samedi 13 juin et Dimanche 14 juin

Vendredi 19 juin

Vendredi 26 juin

Dimanche 5 juillet

Mardi 14 juillet

Dimanche 27 septembre

VIDE TA CHAMBRE organisé par les Petits Loups de Pardies

CARNAVAL organisé par le Comité des Fêtes

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

EXPOSITION DE PEINTURES organisée par Cimaises et Chevalets

CONCERT DES ENFANTS DES ECOLES

VIDE GRENIERS organisé par le Club de l'Amitié

BAL A PAPA organisé par PEPS de PAU

FETES DE PARDIES organisées par le Comité des Fêtes

FETE DU FOOT organisée par le Pardies Olympique

FETE DES ECOLES

GALA DE DANSE organisé par le Foyer des Jeunes

BAL A PAPA organisé par PEPS de PAU

REPAS ET BAL DU 14 JUILLET

BAL A PAPA organisé par PEPS de PAU

## Harmonisation de la collecte des déchets

La Communauté de Communes de Lacq-Orthez (CCLO) a engagé une démarche d'harmonisation de son service de collecte des déchets ménagers.

En raison des deux fusions successives, la CCLO composée de 61 communes gère des collectes très différentes d'un secteur géographique à un autre. Il fallait revoir le mode de collecte des déchets pour que tous les usagers de ce nouveau territoire disposent du même service.

Les élus ont souhaité maintenir un service de proximité et de qualité.

Vous serez bien entendu largement informés des changements qui n'interviendront qu'à partir du 1er avril 2015. Vous recevrez la documentation explicative et de nombreux rappels d'ici-là. Mais d'ores et déjà, voici les principaux changements:

• Vous disposerez à la maison de 2 bacs roulants qui seront collectés devant chez vous, sauf bien sûr contrainte technique (exemple: impossibilité pour le camion de passer).

Le bac qui contiendra les ordures ménagères sera vidé 1 fois par semaine; le jeudi. Celui réservé à tous les emballages ménagers, sauf le verre, sera collecté tous les 15 jours; à partir du lundi 6 avril.

La capacité de ces bacs sera bien entendu adaptée au nombre de personnes vivant dans le foyer.

• Pour le verre, il faudra que vous l'apportiez dans les colonnes à verre qui seront positionnées au 1er trimestre 2015 dans votre commune. En fonction de votre consommation, vous vous y rendrez autant de fois que vous le souhaitez.

Le verre ne peut pas être collecté en mélange avec les autres emballages ménagers car le centre de tri ne peut pas les trier et les débris de verre empêchent le recyclage des autres emballages. De même, le verre ne peut pas être mélangé avec les ordures ménagères car il ne brûle pas et en plus il est recyclable à l'infini lorsqu'il est collecté séparément. D'où ce mode de collecte particulier grâce aux colonnes.

Le tri des déchets pour un meilleur traitement et une valorisation satisfaisante est essentiel; toutes les conditions seront avec ce nouveau dispositif, réunies, pour y parvenir.

Nous comptons sur vous.

## Ils sont arrivés, ils se sont mariés, ils nous ont quittés...

### NAISSANCES:

CASAMAYOU Alexis  
DEHOUCHE Loane  
DELOR Ewann  
HERNANDEZ Ysia  
LAGRAVE Thibaut  
LE HUI Mael  
ROQUART Tiago

### MARIAGES:

SALLENAVE Mathieu et  
VIC-JOY Vanina  
  
PEREIRA DE OLIVEIRA  
Francis et DEL Sandrine

### DECES:

PANDELES Jean Joseph  
LAVIGNE Marguerite veuve  
LAPORTE  
LEROY Patrick  
FERRIERE Isabelle  
PARTARRIEU Guillaume  
BORDENAVE Marie Louise  
veuve CLAVERIE  
ENGEL Pierre  
DURAND Gilbert  
MOREAU Michel  
AIMAR Joseph